

DIARIO DEL GOBIERNO

DE CATALUNA Y BARCELONA,

DEL LUNES 11 DE MAYO DE 1812.

San Atanasio Martir. — Las Q. H. están en la Iglesia de Sta. Teresa; se reserva à las seis y media de la tarde.

NOUVELLES ETRANGERES ANGLETERRE.

Londres, 11 mars. — (The Statesman.)

A l'Editeur,

J'ai lu dans votre feuille du 11 de ce mois, une lettre relative aux prisonniers de guerre; cette lettre intéresse les amis des hommes, et surtout ceux qui ont des parens prisonniers de guerre en France. J'avoue, qu'ainsi que beaucoup d'autres, j'étais porté à croire que nous avions fait des propositions très-avantageuses à la France, à l'égard de l'éch.nge, et que les siennes n'étaient fondées, au contraire, ni sur la raison ni sur la justice, et sans conserver l'espoir de l'échange, je me bornais à plaindre la longue captivité de nos malheureux compatriotes. Mais la lettre signée *Candido* a réveillé mon attention; en me servant du peu de bon sens que le ciel m'a accordés, j'ai vu pleinement, après un examen impartial, que les propositions des français ne sont pas aussi méprisables, ni même aussi désavantageuses à l'Angleterre, qu'on les avait d'abord représentées, et cette conviction m'a donné quelque espoir de voir bientôt finir les longues souffrances de nos prisonniers. D'après ce que dit *Candido*, je vois que la principale ou plutôt la seule objection faite contre le plan d'échange proposé par les français, consiste en ceci, savoir : que, selon leur plan, quelques uns de nos compatriotes resteraient deux mois de plus en France qu'ils ne le seraient d'après le nôtre. Mais il est facile de prouver que, dans l'un ou l'autre cas, la longueur du temps nécessaire pour exécuter l'échange serait la même.

Rappelons nous d'abord qu'à l'époque où M. M'Kenzie était à Morlaix, le nombre des français prisonniers de guerre en Angleterre, était évalué à la proportion de trois pour un, à l'égard du nombre des anglais, prisonniers de guerre en France; et ce fut pour cette même raison que les français proposerent d'échanger les prisonniers par 3000 à la fois, savoir, 1000 anglais et 2000 espagnols ou portugais, afin que les anglais en France, et les français en Angleterre, restassent toujours dans la même proportion numérique.

NOTICIAS ESTRANGERAS. INGLATERRA.

Londres 11 de marzo. — (The Statesman.)

Al Editor,

He leido en el diario de Vmd. del 11 de este mes, una carta relativa à los prisioneros de guerra que interesa à los amigos de la humanidad y mas à los que tienen parientes prisioneros en Francia. Confieso que, como otros, creí que habíamos hecho proposiciones ventajosas à la Francia en orden al cambio, y que las suyas eran destituidas de justicia y razon, y perdida toda esperanza de cambio no hacia mas que lamentarme del largo cautiverio de nuestros infelices payasos. Mas la carta firmada por *Candido*, ha excitado mi atencion, y viéndome del juicio que Dios me ha dado, despues de un examen imparcial he visto claramente que las proposiciones de los franceses no son tan despreciables ni tan poco favorables à la Inglaterra como al principio nos las habian pintado, y este desengaño ha hecho renacer en mi la esperanza de ver pronto acabadas las largas penas de nuestros prisioneros. Por lo que *Candido* dice veo que la principal ó mas bien la sola objecion hecha contra el plan de cambio propuesto por los franceses consiste en que segun él, algunos de nuestros payasos estarian dos meses mas en Francia que segun el nuestro. Pero es facil probar que en uno y otro caso, el plazo necesario para executar el cambio seria igual.

Hagamos memoria de que quando Mr. M'Kenzie estaba en Morlaix el número de franceses prisioneros en Inglaterra, era como tres à uno, y por esto los franceses propusieron cambiarlos de tres en tres mil, esto es 1000 ingleses y 2000 españoles ó portugueses, à fin de que los ingleses en Francia y los franceses en Inglaterra guardasen siempre la misma proporcion numérica.

Supposons un moment que Plymouth et Morlaix soient les ports de mer choisis par chaque gouvernement pour l'échange des prisonniers. Pour transporter en Angleterre nos 16,000 prisonniers, par 1000 à la fois, il faudrait que les bâtimens frétés à cet effet fissent 16 fois le voyage de Morlaix à Plymouth, mais si au contraire ces bâtimens, au lieu de ne transporter que 1000 hommes à la fois, en transportaient effectivement 3000, la totalité des 16,000 anglais et des 32,000 alliés, serait transportée en Angleterre, dans le même espace de temps assigné pour le seul transport des 16,000 anglais. Ce calcul est exact, et tout le monde doit en sentir la justesse.

Quelques gens, je le sais, ont été contraires au projet de transporter en Angleterre les prisonniers de guerre espagnols et portugais d'après le plan de la France; mais je regarde leur passage en Angleterre comme infinitement plus avantageux, sous le rapport militaire, que s'ils étaient envoyés directement à Cadix par 1000 à la fois; ces troupes seraient peu utiles dans cette dernière ville, et n'influeraient en rien sur les opérations de la guerre; tandis que, transportées en Angleterre, nous pourrions les jeter sur un point quelconque de la Péninsule, soit pour幸福er un grand coup, soit pour faire une diversion considérable.

Quant à ce qu'on a dit sur les dépenses qu'il faudrait faire pour les équiper et les armer, le montant de deux mois d'entretien des prisonniers français en Angleterre, couvrirait, selon moi, cette dépense: d'ailleurs, si comme nous le proposons ces prisonniers étaient envoyés de France directement en Espagne, leur armement et leur habillement ne seraient-ils pas de même en grande partie à nos dépens? Nos journaux ne nous parlent pas souvent des habillements, des armes envoyés à nos alliés les espagnols? Et quelle serait la différence de dépenses, d'envoyer ces habits et ces armes en ballots, ou sur le dos même des soldats? Mais quand bien même nous les équipierions de la manière la plus dispendieuse, pour les envoyer ensuite sur la péninsule, nous ne ferions que hasarder une livre sterling pour épargner plus de dix mille. Plût au Ciel que nous n'eussions jamais fait de plus mauvaise spéculacion que celle-là! La dernière objection qui ait, autant que je puis me souvenir, été avancée contre le plan d'échange tel qu'il a été proposé par les français, bien loin d'être contraire à l'adoption de ce plan, en prouve, selon moi, tous les avantages; et cette objection est que les prisonniers de nos alliés seraient ainsi échangés en même temps que les nôtres. Quant à moi, je ne saurais concevoir pourquoi nos prisonniers pourraient s'offenser d'un pareil

Supongamos que Plymouth y Morlaix, sean los puertos señalados por ambos gobiernos para el cambio. Para transportar a Inglaterra nuestros 16,000 prisioneros de mil en mil, fuera menester que las embarcaciones fletadas a este efecto hiciesen 16 veces el viaje de Morlaix a Plymouth, y si transportan 3000 cada vez, la totalidad de los 16,000 ingleses y de los 32,000 aliados fuera conducida a Inglaterra en el mismo espacio de tiempo señalado para llevar los 16,000 ingleses. Todo el mundo puede ver la exactitud de este cálculo.

Se que algunos han desaprobado el proyecto de transportar a Inglaterra los prisioneros españoles y portugueses según el plan de la Francia. Pero su pasaje por Inglaterra considerado militarmente lo tengo por infinitamente mas ventajoso que si los enviaran directamente a Cádiz de mil en mil, pues estas tropas serian de poco provecho en dicha ciudad y no influirian en las operaciones de la guerra, quando transportadas a Inglaterra podriamos llevarlas a qualquier punto de la peninsula ó para dar un gran golpe ó para hacer una diversion considerable.

En quanto al gasto que se ha dicho ocasionaria el equiparlos y armarlos, creo que quedaría cubierto con el importe de dos meses de mantener a los prisioneros franceses en Inglaterra. Por otra parte si, como proponemos, estos prisioneros fuesen enviados directamente de Francia a España e su armamento y vestuario no corrieran tambien en gran parte a nuestro cargo? ¿Nuestros diarios no nos hablan a menudo del vestuario y armas que enviamos a nuestros aliados los españoles? Y quanto mayor fuera el gasto si enviarsemos los vestidos en fardos, del que causaria el enviarlos sobre las espaldas del soldado? Mas aun quando los equipásemos del modo mas dependioso para enviarlos a la peninsula, no haríamos mas que aventurar una libra esterlina para ahorrar mas de diez mil. Ojalá que nunca hubiésemos hecho peor especulación! La ultima objecion que se hace, sino me engaño, contra el plan del cambio propuesto por los franceses, lejos de destruirlo, prueba a mi entender todas sus utilidades; consiste en que de este modo los prisioneros de nuestros aliados fueran cambiados al mismo tiempo que los nuestros. En quanto a mi no entiendo porque nuestros prisioneros han de ofenderse de semejante plan, ni porque haya de ser injusto ó injusto con nuestros soldados el cambiarlos al mismo tiempo que los que han combatido a su

plan; et je ne vois pas davantage comment il pourrait être injurieux ou injuste envers nos soldats, de les échanger en même tems que ceux qui ont combattu près d'eux, et qui ont partagé le même sort. Il y a un an que, sans les idées erronées que l'on s'est formées à cet égard, nos compatriotes seraient rentrés dans leurs foyers. Combien d'années resteront-ils encore captifs, et quelle bonne raison peut-on alléguer pour justifier leur captivité? Voilà deux questions qu'il convient de faire à ceux qui rejettent tout le blâme sur le gouvernement français. Quant au plan d'échange que nous avons proposé, *Candide* a exposé clairement les raisons qui doivent porter le Gouvernement français à s'y opposer; les français ont autant de droits de se méfier d'eux; et qui peut les blâmer à cet égard?

Tout ce qui s'est passé, depuis dix ans, n'a-t-il pas prouvé que nous étions fort loin d'être une nation assez scrupuleuse, pour nous refuser d'adopter une mesure très avantageuse, par cette seule raison qu'elle est injuste? Les français ne sont ils pas justement fondés à croire qu'après que l'armée anglaise aura évacué le Portugal et l'Espagne, nous leur dirons; maintenant que les espagnols et les portugais sont devenus sujets de la France, nous ne pouvons raisonnablement les échanger contre des français; et alors (pensent les français) contre qui seraient échangés les 30,000 prisonniers français qui resteraient en Angleterre? Vous voyez, Monsieur, qu'en adoptant le plan d'échange proposé par les français, nos compatriotes eussent été échangés dans le même espace de tems que d'après le notre; que nous aurions épargné annuellement plus d'un million sterling, consacré à l'entretien des prisonniers français en Angleterre; et que nous aurions en outre, aujourd'hui 50,000 anglais et espagnols dont nous pourrions disposer. Tel est l'utilité que toute la nation retirerait de l'échange des prisonniers, et combien il serait précieux pour nos braves et malheureux compatriotes, qui, sans cet échange, ne reverront peut-être jamais leurs compatriotes, ou les parents qu'ils ont laissés en Angleterre et qui gémissent de leur absence; quel bonheur pour ces femmes et ces enfans qui, depuis tant d'années, sont séparés de leur époux et de leurs pères! Je veux parler des femmes et des enfans des voyageurs anglais, retenus prisonniers en France depuis 1803. Ce n'est qu'à une plume aussi exercée que la vôtre qu'appartient le droit de traiter habilement un semblable sujet.

Quand on a pour but l'intérêt de son pays, il suffit de vous mettre sur la voie, et j'espere que par celle de votre journal, les vérités contenues dans cette lettre, parviendront jusqu'au public, et peut-être jusqu'au juste et

lado y que han corrido la misma suerte. Hace un año que nuestros paisanos hubieran vuelto a sus hogares si no hubiésemos tenido tan erradas ideas en esta materia. ¿Cuántos años quedarán aun cautivos y con qué razones podrá justificarse su cautiverio? Estas dos preguntas conviene hacer a los que echan la culpa al gobierno francés. Tocante al plan que hemos propuesto; Cándido ha explicado claramente las razones que deben determinar al gobierno francés a no admitirlo. Los franceses tienen tanto motivo para no fiar de nosotros, como nosotros para no fiar de ellos; y quien podrá reprenderlos sobre esto.

Quanto ha pasado de diez años acá no prueba que seamos una nación bien distante de ser tan escrupulosa, que daba negarse a adoptar una medida ventajosa solo por no ser justa? ¿No tienen los franceses motivo para creer que cuando el ejército inglés haya evacuado el Portugal y la España, les dirémos ahora que los españoles y portugueses son ya vasallos de la Francia, no podemos actualmente cambiarlos con franceses; y entonces (entonces dirán los franceses) con quien serán cambiados los 30,000 prisioneros que les quedan en Inglaterra? Ya ve Vd. que adoptando el plan de cambio propuesto por los franceses, nuestros paisanos hubieran sido cambiados tan pronto como seguía el nuestro; que hubieramos ahorrado anualmente más de un millón de libras esterlinas destinado al mantenimiento de los prisioneros franceses en Inglaterra, y que sobre esto tendriamos hoy día 50,000 ingleses y españoles disponibles. Tal es la utilidad que toda la nación sacaría del cambio de los prisioneros; Y quan apreciable fuera para nuestros valientes y desgraciados paisanos que sin este cambio no verán quizás jamás a sus compañeros ó parientes que han dejado en Inglaterra y que lloran su ausencia! Queda para las mujeres é hijos que tan os años han vivido separados de sus esposos y padres! Quiero hablar de las mujeres é hijos de los viajeros ingleses detenidos como prisioneros en Francia desde 1803. Toca solo a una pluma tan bien cortada como la de Vd. el tratar con maestría semejante asunto.

Qbando uno no tiene otro objeto que el interés de su país, basta haber señalado a Vd. el camino; y espero que por medio del diario llegarán al público las verdades que contiene esta carta, y quizás penetrarán hasta el trono del

digne prince, qui est aujourd'hui le seul espoir de l'Angleterre, et qui, j'en suis assuré, ne trouvera pas ce sujet indigne de son attention particulière. J'ai l'honneur d'être etc.

Signé *Milles.*

[*Moniteur.*]

justo y digno príncipe que hace hoy la sola esperanza de la Inglaterra, el qual no dudo que hallará este asunto digno de su particular atención. Tengo el honor de ser etc.

Firmado, *Milles.*

[*Monitor.*]

NOTICIAS PARTICULARES DE BARCELONA.

GOUVERNEMENT GENERAL DE CATALOGNE.

NOUS, Comte de l'Empire, Grand officier de la Légion d'honneur, général de division, Commandant en chef l'armée de Catalogne et Gouverneur général de cette province.

Considerant que la contribution des portes et fenêtres dans la ville de Barcelone a donné lieu jusqu'ici aux plus légitimes réclamations;

Voulant alléger autant qu'il est possible les charges des habitans de Barcelone, et leur procurer pour la présente année un soulagement proportionné à l'état de gêne où ils se trouvent;

Sur le rapport de Mr. le Conseiller d'Etat Intendant des Départements du Mont-Serrat et des Bouches de l'Ebre,

Aurons arrêté et ordonnerons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est accordé remise de la totalité de la contribution des portes et fenêtres de la ville de Barcelone pour l'exercice de 1812.

ART. 2. Les sommes qui auraient été payées par les contribuables en à compte de cette contribution pour 1812 leur seront validées sur les diverses contributions qu'ils redevraient des exercices antérieurs et subsidiairement en 1812.

ART. 3. Le présent arrêté sera adressé à M. le Conseiller d'Etat Intendant qui ordonnera qu'il soit traduit en espagnol, et imprimé dans les deux langues, pour être, partout où besoin sera, lu, enregistré et affiché.

Barcelone le 5 mai 1812.

Signé le Comte DE CAEN.

Par son Exce., le Gouverneur Général,
Le Secrétaire Général du Gouvernement

Signé GODARD.

GOBIERNO GENERAL DE CATALUÑA.

NOS, Conde del Imperio, gran Oficial de la Legión de honor, general de división, Comandante en jefe del ejército de Cataluña, y Gobernador general de esta provincia.

Considerando que la contribución de puertas y ventanas en la ciudad de Barcelona ha dado lugar hasta ahora a las mas legítimas reclamaciones;

Queriendo aligerar en todo lo posible las cargas de los moradores de Barcelona y proponerles para el presente año un alivio proporcionado a los apuros en que se hallan;

Visto el informe del Sr. Consejero de Estado Intendente de los departamentos de Monserrate y de las Bocas del Ebro.

Hemos decretado y mandamos lo siguiente:

ARTICULO PRIMERO.

Se concede exención del total de la contribución de puertas y ventanas de la ciudad de Barcelona para el año de 1812.

ART. 2. Las cantidades que ya habrán sido pagadas por los contribuyentes a cuenta de dicha contribución de 1812, les serán descontadas de las varias contribuciones en que quedaren alcanzados por los años anteriores y subsidiariamente por el de 1812.

ART. 3. El presente decreto será remitido al Sr. consejero de Estado Intendente, quien mandará traducirlo en español para ser leído, registrado y fixado donde sea necesario.

Barcelona 5 de mayo de 1812.

Firmado EL CONDE DE CAEN.

Por S. E. el Gobernador General,

El Secretario General del Gobierno,

Firmado, GODARD.

TEATRO.

La Sociedad dramática Española, representará hoy a las seis y media; la comedia intitulada, *La Charpa mas vengativa, y guapo Baltasaret*, la sinfonía oriental, y saynete.